

La santé de nos grands-pères

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« yuyuta », autre femme chantant toujours « yuyu »; la « zizon », autre encore qui, pour dire danser, disait : « faire des zigzags ».

Surnoms rappelant des événements : « Pélo de tru » (Pierre de trop), avare qui mourut dans d'effroyables visions, voyant le diable qui le poursuivait partout où il se cachait. « Landzô », homme qui, ayant fait un faux serment en justice, fut terrifié, au moment où il ouvrait la bouche pour faire sa déposition, par un coup de tonnerre si formidable que tout l'édifice en trembla. « Breka », soldat ayant déserté la légion étrangère et qui, pour ne pas être arrêté, imagina de coller à son képi un écriteau portant ces mots : « Ordonnance pressée ». Grâce à ce stratagème, il arriva à Blonay avec tous les égards dus aux estafettes.

Les habitants de Blonay étaient surnommés jadis « lè moutso ». Ce sobriquet paraît provenir du *muts* qui ornait l'enseigne du cabaret de Bahyse à l'époque bernoise.

Leur surnom actuel est « lè tiretron ». Il date du dix-huitième siècle. Un ours s'étant signalé par ses déprédations, une battue fut organisée dans la forêt de Saudannaz. Soudain le plantigrade se montre; on le fusille bravement. Mais quand on s'approche, on s'aperçoit que ce n'était qu'un tronc d'arbre.

Autrefois, les gens de Blonay criaient à leurs voisins de Brent : « Oh ! lè takâi dé Brin ke l'on katro palantsè su lè rein ! », et Brent répondait : « Oh ! lè moutso dé Bloné ke l'on katro palantsè su lè lé ! »

Les habitants de Saint-Légier et ceux de Blonay se surnommaient réciproquement les « tya-lo », à la suite d'une rixe survenue, au commencement du dix-neuvième siècle, dans l'auberge de la Chiésaz : un jeune homme en ayant terrassé un autre et le battant sans miséricorde, un troisième criait : « Tya-lo ! tya-lo ! »

Autre sobriquet des gens de Saint-Légier : les « pouarta-terârô » (les porte-tarière). Celui-là date d'une certaine journée où Blonay et Saint-Légier, exploitant en commun une forêt pour les besoins du culte, les habitants de ce dernier village avaient apporté des tarières, tandis que ceux de Blonay avaient fourni la poudre pour faire sauter les troncs.

A Montreux, on disait que « lè z'omo dé Bloné fasan dé lou fène déi tsavo. »

Tandis qu'à Vevey on appelle les gens de la Tour-de-Peilz les « Bouaile », prétendant qu'ils sont extrêmement criards, à Blonay, on les a baptisés les « verra », parce qu'à toutes les questions qu'on leur pose en patois, ils répondent invariablement en français : « On verra ».

Des gens si nous passions aux bêtes, nous pourrions montrer les gracieux noms que portent à Blonay mesdames les vaches et mesdemoiselles les génisses; mais cela nous entraînerait trop loin.

Il est temps au reste de mettre le point final à ces articles, heureux si nous avons pu donner une idée des richesses du remarquable *Glossaire* de M^{me} Louise Odin.

V. F.

PROPOS DE VIEUX GARÇON

A qui, la culotte ?

Les grands couturiers parisiens publient, dans les quotidiens à fort tirage de la capitale de la mode féminine, d'énigmatiques entrefilets annonçant la nouvelle merveille du goût, le nec plus ultra de l'élégance, en 1911 : la « jupe-pantalon ».

L'an dernier, l'apparition des premières « entravées », aux jupes ridiculement étroites, avait provoqué un certain émoi.

Que sera-ce, cette année, avec le pantalon ?

La jupe « froufroulante », aux plis savamment ondulés, fut longtemps la séductrice interprète de la grâce féminine.

Les romanciers, en périodes sonores, avaient exalté le charme de cette ondoyante ligne, à la courbe changeante.

Les poètes, en le rythme berceur de la balade ou l'harmonieuse concision du sonnet, avaient chanté la robe à longue traîne de l'élégante ou le court jupon du gracieux « trottin ».

Maintenant, c'est fini. Il en faut faire son deuil.

Faire son deuil!... Eh bien, non, non, non!

Que l'on s'insurge! Qu'une belle fois, l'homme sache faire acte d'autorité et lancer un énergique « halte-là! ». Il y va de son honneur, de son bonheur même! La culotte est son privilège, son bien. Elle est le signe de sa suprématie. Elle lui appartient sans conteste.

Tant que l'on n'eût à reprocher que l'inélégance, la sottise prétention, le ridicule ou même le grotesque, à la mode féminine, les hommes ont gardé le silence.

Mais, aujourd'hui, c'est leur amour-propre, c'est leur dignité, leur sceptre, qui est en jeu. Le silence serait une honteuse et coupable capitulation.

Tremblez, mesdames! Vous avez touché la corde sensible. Si vous arborez la nouvelle mode, lequel de vos maris voudra accepter sans rébellion cette manifestation publique de sa déchéance? Lequel voudra avouer ainsi à tous que, dans son ménage, c'est madame qui « porte la culotte »?

Au figuré, passe encore: mais au propre! Il faut au moins sauver les apparences, que diable!

BERT-NER.

ONN' HISTOIRE DE TSAUSSE

LAI a tsausse et tsausse. Le sant quemet lè z'homme: *quasu tole de la mimma mataire, mè sant pas pararé*. Lâi a dâi tsausse d'homme et tsausse dâi femme, qu'on lâi dit assebin *caleçon* et que sè mettân dèso. L'è onn' allère dinse que vò vu contâ.

Vaitcè qu'on dzo, su lo trame que va du St-Laurent pè Lozena et que mode contre l'Hépe-tau avoué bin dâi z'auto, lâi avâi trâi persoune: onna dama, son boubo de cin à six ans, et onna buiandâre que l'allâve fère sa buia pè lo Tunnet. La dama ètâi quemet l'èin a bin: on bocon pegnetta et demande dinse à clii que baillive lè beliet:

— Dite-vâi, Monsu, mè foudràî on beliet por mè et la maîti de ion por mon boubo.

— Attiulâde, Madama, lâi repond lo controleu, vo faut *dou* beliet: ion por vo et ion por voutron mousse.

— Mâ, mon mousse pâo bin sè fère menâ po demi-plièce.

— Nâ, l'a dza met dâi grante tsausse et dusse payi.

— Ah! l'è cein! dan se l'avâi met dâi corte tsausse payerâi maîti prix? fâ la dama.

— L'è bin su!

— Adan, baillè-mé on beliet por mon valet et onna demi-plièce por mè.

— Et porquie?

— Por cein que l'è met dâi corte tsausse, repond la dama, ein recousseint on bocon sè gre-don po fère vère que betâve dâi petit caleçon.

Que faillâi-te fère. Lè z'auto dzein risant que dâi fou. Po ne pas passâ po tâdié, lo controleu lâi baîlle on beliet eintiè et onna demi-plièce... et continue sa verâi.

L'arève dévânt la buiandâre:

— Vo z'âi voutron beliet, lâi fâ lo controleu, que sè voliève rattrapâ.

— Na, lâi repond la buiandâre. Mâ, n'âi-vo pas de qu'avoué dâi grante tsausse on payîve tota sa plièce.

— Oï!

— Avoué dâi corte la maîti?

— Bin su.

— Eh bin, monsu lo controleu, mè n'è pas falta de payi, fâ la buiandâre, parce que, vâide-vô... ie n'è min met de tsausse.

MARC A LOUIS.

LA SANTÉ DE NOS GRANDS-PÈRES

DANS les *Archives suisses des Traditions populaires*, M. Maxime Reymond, à Lausanne, a publié toute une série, très curieuse, de « Remèdes et recettes d'autrefois ».

Voici, entre autres, un remède pour guérir d'un refroidissement. Il est indiqué par M. Louis Gimel, bourgmestre de Lausanne, en 1570.

Il y a de quoi transpirer copieusement, rien qu'à préparer le remède de M. Gimel. Jugez-en.

« Pren de la mente, sauge, pivoine, romarin, ysope, armoise, *mentastrum*, *calamentum*, camomille, mille feuille, herbe de saint Jehan, alayne, ameone, centaure, de chescune une pognee, mets les bouillir en une poêle nette, avecq aultant de bon vin blanc, comment il y aura derbes, et laisse bouillir tout ensemble tant que la tierce partie en soit diminuee, puis fais faire l'apocaire huile suivant: huile vieil deux onces, huile de pourreaux, huile de amandes, de chescune une once, jus de rue demye once, malnoisie une once et demye.

Mets toutes ces choses en une fiole a long col, et les laisse se longuement bouillir a petit feu, que ledict jus, et la malvoisie, soyent quasi tous consumez, puis loste du feu, et metz dedans les drogues suyvantes bien reduictes en pouldre, assavoir: *spica nardi*, coloquinte, *castorem*, mastic, de chescung ung grain et demye. Bouche bien la dicte fiole, que rien ne se puisse eventer, puis la metz en une poêle plaine d'eau, et la fais bouillir par l'espace de troys heures, oste la par apres du feu, et verse les dictes liqueurs en quelque plat, lequel tu mettras au soleil, et ly laisseras jusqua ce que tout soit devenu bien cler.

Et layant role par quelque linge bien fin, et bien presse la substance, mettras ung grain et demye de musc, en une escuelle, et lincorporeras tres bien peu a peu, avecq la dicte huile, puis la garde en une fiole bien bouchee avecq cire et parchemin.

Pren apres la poêle avecq les dictes herbes et les metz bien chauffer au feu, puis pren pour couvrir un entonnoir fait de fert blanc, et quand tu t'en iras coucher, couvre la poêle dudict couvercle, et fait que la dicte poêle soit bien chaude. Puis, par la petite ouverture du dict entonnoir, en prendras la fumee en loreille l'espace de demye heure, et fait chauffer ladicte huile tant quelle soit tieide, et en fais degouter deux ou troys gouttes en loreille, puis lestoupe d'ung peu de cotton musque, et ten dors ainsi.

Or il te faut, en recepvant les parfums, avoir des feves seches en la bouche et apres les avoir machés cracher dehors, affin que les machant tu faces ouvrir les conduits des oreilles.

Et avecq la grace de Dieu, tu te trouveras gueri, en peu de jours, pourve que ton mal soit aulcunement curable. Si par aventure cecy ne te profite, tu nas que fayre de chercher aultre remede qui soit.

Si tu as aussi quelque bruiet es oreilles, use de la dicte medecine et tu verras, avec layde du Seigneur, chose merveilleuse. Car elle te gueriras la sourdite, et leusse tu eue XXX ans, pourve que tu ne layes heue des ta nativité. Use aussi de pilules pour te purger la teste, et mange tousiours bonnes viandes. »

Et voici encore un remède tout à fait de maison, puisqu'il guérit de la peste.

Il se trouve dans un recueil de recettes du XVIII^e siècle, de la région d'Aigle.

C'est M. le professeur Bertholet, à Bâle, qui l'a relevé.

« Au nom de Dieu, soit-il, amen.

» Bon matin me suis levé le benin jour Chalande. Devant la porte à St-Martin m'en suis allé, où j'ai trouvé bon bron, peste, maux de quartier, maux de foliet, maux de violet, maux de lovet, maux de mallet et tros a galant et toute autre maladie qui peut être. Au roy Jesus Christ tout puissant, ne me nomme le jour et l'heure qu'on me nomme, je n'aye aucune puissance ni sur homme ni sur

femme, ni sur fils ni sur fille ni sur bœuf ni sur vache ni sur cheval, ni sur jument ni sur enfant batisé qui sort en tentonna, bon bron, peste, maux de quartier, maux de foliet, maux de mallet, maux de violet, maux de lovet et tros a galant et toute autre maladie qui peut être. Car je te conjure que tu naye aucune puissance ni sur homme ni sur femme ni sur garçon ni sur fille, ni sur bœuf ni sur vache ni sur cheval ni sur jument, ni sur enfant batisé qui soit au nom de Dieu soit-il amen. »

ENCORE LE CORBEAU ET LE RENARD

Nous avons reçu la lettre que voici :

« Mon vieux *Conteur*,

Vous avez donné, en vieux patois normand, la fable du « Renard et du Corbeau », où l'on trouve des expressions particulièrement savoureuses. Peut-être nos lecteurs liront-ils avec plaisir la même fable revue par Aurélien Scholl? Elle comporte une nouvelle morale, plus moderne et mieux en rapport avec notre époque où les distractions intellectuelles consistent essentiellement à consulter les cours de la bourse, à spéculer sur les terrains, à taper le carton, et où la chasse à la pièce de cent sous constitue le plus noble des sports. Pardon! j'oubliais les matchs de boxe et de lutte plus ou moins combinés qui font encore le maximum de recettes.

» N'est-ce pas le même Scholl qui parodiait :

Revenus des naïvetés,
Chacun dirait avec Barème;
« Si mille écus m'étaient comptés,
J'y prendrais un plaisir extrême. »

E. F.

Le renard et le corbeau.

Maître corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maître renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage :
Hé! bonjour, monsieur du corbeau!
Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois...
Montrez donc un peu votre voix!
A ces mots, le corbeau, se dilatant la rate,
Enleva le mont-d'or qu'il tenait dans son bec
Et l'assujettit sous sa patte.
Entre deux branches de bois sec.
Vainement le renard se léchait la babine.
Le corbeau lui dit : Monseigneur,
Je sais fort bien que tout flatteur
Vit au dépens de celui qu'il câline.
La leçon m'a coûté jadis un camember,
Et votre compliment ne me rend pas plus fier.
Donc, monsieur du renard, veuillez battre en

[retraite,

(Avec un sourire ironique.)
Je la connais... on me l'a déjà faite!
On devient un homme de poids
En acquérant l'expérience.
Seuls, les sots, par outrecuidance,
Se laissent enfoncer deux fois.

DÉSILLUSION

Nous trouvons la romance suivante dans un chansonnier manuscrit, que l'on a bien voulu nous communiquer et qui, à son aspect, nous paraît être d'un âge très respectable. Elle est simplement intitulée :

Romance, par L. G.

et se chante sur l'air : « Compagnons du dieu de la guerre ». Voici :

Aucun mortel, sur cette terre,
N'est à plaindre comme un amant,
Qui, brûlant d'un amour sincère,
Vient rejeter ses sentiments. (bis)
En vain, veut-il pour sa défense,
Protester de ses tendres feux :
Il reçoit pour sa récompense
Le regard le plus dédaigneux. } bis

Mais alors quelle différence
D'un amant aimé tendrement :
Il a toujours des prévenances,
Il a toujours le cœur content (bis)
Son sort est bien digne d'envie.
Mais, hélas! on peut rarement
Trouver une sincère amie,
Fût-on même le plus constant. } bis
C'est ainsi que, dans cette vie,
L'on voit toujours des mécontents,
L'un est aimé de sa Zélie,
Mais l'autre n'a que des tourments. (bis)
Ah! prenez toujours pour maxime
D'éviter ce sexe enchanteur,
Car l'homme tombe dans l'abîme
Quand il croit toucher au bonheur. } bis

Vieille histoire, toujours nouvelle, et que l'on n'écoute jamais. C'est bien heureux, en somme.

FOURVOYÉS

Voyons, là, en toute franchise, combien croyez-vous qu'il y ait au monde de gens qui ont une occupation conforme à leurs aptitudes? Fort peu, n'est-ce pas?

L'organisation actuelle de la société ne se soucie point de cela. D'ailleurs, elle ne permet pas de choisir son genre de travail. Il faut avant tout gagner sa vie, partant, prendre le travail que l'on trouve, bien heureux encore quand il ne vous mesure pas trop le pain de chaque jour.

Et voilà pourquoi il y a, sans doute, bien des poètes, du sort méconnus, qui font des sabots ou pèsent de la cassonade; bien des gens, tout au plus bons à « ramasser le crotin après le bateau à vapeur », selon l'expression pittoresque d'un ancien antiquaire lausannois, qui, favorisés de la fortune, se peuvent accorder le luxe d'encombrer les librairies et les bibliothèques de leurs inepties rimées.

La société s'en moque. Dans sa sublime logique, elle ne saurait admettre qu'un pommier produise des courges et qu'un peuplier portât du raisin. Mais, lorsqu'il s'agit de l'homme, le seul être de la création qui estime avoir le droit de bouleverser impunément l'ordre naturel des choses, il en est tout autrement. L'anomalie a force de loi.

Quand l'homme, avec force gestes, a clamé les grands mots de civilisation et de progrès, il n'y a plus rien à répliquer. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Que la société n'ait encore découvert le moyen de faire une équitable répartition de la richesse et de ses avantages, on peut à la rigueur le lui pardonner. Il est tant de facteurs qui concourent à la fortune et qui, le plus souvent, ne sont ni l'intelligence, ni le travail, ni l'économie et moins encore les scrupules. Ceux-là même qui fulminent le plus contre l'inégalité des fortunes, ont, après de concluantes expériences, dû reconnaître qu'en ce domaine l'égalité ne pourrait être réalisée que par une complète refonte du cœur et du caractère humains.

Mais, en ce qui touche la concordance des aptitudes et du travail, c'est une autre affaire. En voulant bien, il serait très possible de remettre les choses au point; tout au moins de réaliser beaucoup mieux que ce qui est.

A quoi sert-il, en effet, que la nature nous ait doté de telle ou telle qualité, de telles ou telles aptitudes, si nous n'en pouvons faire usage parce que nos parents — dans une bonne intention, souvent — ou les conditions actuelles de l'existence, nous ont forcé à prendre la direction contraire.

Dès lors, se faut-il étonner qu'il y ait si peu de bon travail dans le monde, et que tant de gens fassent de si piètre besogne, qui eussent pu accomplir œuvre excellente et utile en mettant à profit les dons qu'ils avaient reçus en partage? C'est le sabotage conventionnel.

On ne prend pas une lime pour couper du bois, ni une scie pour planter un clou.

Eh bien!...

Mr X.

LE PLANCHER AUX VACHES

ECOUTEZ-VOI laquille y me raconte-là, que dans cinq ou dix ans on volera comme les oiseaux!... Caise-té, patifou!

— Mais, Marienne, c'est la pure vérité. D'ail-leu, y volent déjà, les hommes. Avez-vous pas ça lu dans les journaux? Y z'en parlent tous les jours. Comment disent-y déjà? L'a... l'a... l'ablation, je crois. Vous l'avez pas vu?

— Que oui que je l'ai vu, mais l'émagine-tu que je lis ces choses que je ne crois pas? Et puis, ces papiers, c'est pas l'évangile, au moins. Y z'écrivent tout ce qui veulent.

— Oh! bien, Marienne, c'est pas des men-songes; je vous assure que les hommes volent, à présent, aussi bien que les oiseaux, mais moins longtemps. Et puis, y tombent encore souvent.

— Pardi, c'est bien sûr; sur quoi se tien-draient-y? Aussi, qu'est-ce qu'y z'ont à faire par là-haut? Sont-y pas bien en bas? Qu'y z'y restent.

— Vous avez beau dire; je vous répète que, dans cinq ou dix ans, on sera tous en l'air.

— Eh bien, ce sera du joli! Ah! oui, ce sera du propre, pou les femmes, surtout... Oh! je sais bien qu'aux jours d'aujourd'hui... Enfin, heureusement que je ne serai plus là.

— Allons, allons, Marienne, que dites-vous là? Vous en avez encore au moins pou cinquante ans.

— Tais-toi, fou!

— Mais que oui. Et vous serez toute contente de faire aussi un petit tou dans les airs.

— Oh! pou ça non; jamais!

— Allons, Marienne, rien qu'une virée; pou qui soit dit d'y être allée?

— Non, je te dis. Jamais! On sait se respecter, bon sens.

— Eh bien, vous serez au moins tout heu-reuse de les voir passer.

— Ma foi non! Je veux pas même les re-garder.

— Alors... pourquoi?

— Pourquoi?...

— Oui?...

— Eh bien... parce que ce n'est pas naturel...

Là!!

Y.

Théâtre. — Spectacles de la semaine :
Dimanche 26 février : en matinée, *Magda*, pièce en 4 actes, de Sudermann. — En soirée, *Le Flibustier*, drame en 3 actes de Jean Richepin et *Mlle Josette ma femme*, comédie en 4 actes, de Paul Gavault.

Mardi 28 février, *Le Roi*, comédie en 4 actes, de de Flers et Caillavet.

Jeudi 2 mars, *Phèdre*, tragédie en 5 actes, de Racine, et *Le Dépit amoureux*, comédie en 2 actes, de Molière.

Voilà autant de salles combles, car il y a là de quoi satisfaire tous les goûts.

Ces poisons d'hommes! — Tel est donc le titre de la nouvelle « charge vaudoise » en 2 actes, écrite par M. A. Huguenin, rédacteur de la *Feuille d'avis de Renens*. Amusante et farcie d'expressions savoureuses, elle a obtenu hier, au Kursaal, un vrai succès de rire. Elle est montée avec soin et fort bien interprétée.

Elle est surtout destinée aux sociétés dramatiques, de chant, de musique, de gymnastique, de nos communes vaudoises, qui préfèrent, pour leurs soirées d'hiver, les vaudoiseries aux vaudevilles parisiens.

Cette « charge » est très facile à monter et à jouer. Aucun frais de décors ou costumes spéciaux. Il y a huit personnages principaux (4 hommes et 4 femmes).

Le 1^{er} acte a pour titre : *Un apéritif qui redemande!* Le 2^{me} : *Conseil Communal et saucisses aux choux!*

Cette pièce sera jouée au Kursaal de Lausanne du vendredi 24 février au jeudi 2 mars. Matinée dimanche 26 février à 2 1/2 h.

La brochure est en vente chez l'auteur, à Renens-Gare. Prix fr. 1.50. Rabais par 10 exemplaires : fr. 12. — Demander l'autorisation pour la représenter.

Dans le même spectacle, la troupe du Kursaal donne aussi, dans un intermède varié; de plus, il y a le Vitographe.